

Soumettre un document d'identité n'est pas toujours suffisant.

Avant de faire affaire avec un nouvel utilisateur, il est important de vérifier que leur pièce d'identité soit authentique et non un faux. Et si ce document était un vrai document, mais appartenait à quelqu'un d'autre ?

La vérification par selfie est une étape critique lors de la prévention du vol d'identité, et la protection des clients légitimes, contre les deepfakes ainsi que les bots utilisés pour usurper des comptes.



Éléments clés de la solution



Biométrie faciale avancée

En utilisant une technologie faciale biométrique avancée, nous comparons le selfie de l'utilisateur avec la photo du document d'identité. Nous pouvons détecter avec un grand taux de précision s'il s'agit d'un selfie d'une personne vivante, présente physiquement – et non une tentative d'usurpation via une photo, vidéo enregistrée au préalable ou une personne endormie – et qu'il s'agit bien de la personne visible sur la pièce d'identité.



Protégez vos clients des usurpations de compte

En plus d'empêcher les fraudeurs de s'inscrire, vous pouvez protéger vos comptes clients existants en leur demandant un selfie lorsqu'ils tentent de changer leur mot de passe, transférer d'importantes sommes d'argent ou autres activités potentiellement à haut risque.



Technologie guidée par l'IA

Des algorithmes complexes repèrent les deepfakes et les autres tentatives de fraude qui sont difficiles ou impossibles à repérer à l'œil nu.



Expérience utilisateur intuitive

Les utilisateurs prennent une photo d'eux-mêmes avec l'appareil photo de leur propre smartphone.

Comment cela fonctionne



1. Vérification de la pièce d'identité

Le document d'identification est-il authentique et valide ?

2. Selfie + vérification physique

La personne tenant la pièce d'identité est-elle la même que sur la photo du document ? Sont-ils présents physiquement lors de l'échange ?

3. Décision basée sur le risque

Jumio calcule le taux de risque et approuve ou rejette l'échange d'identité en quelques secondes en se basant sur votre tolérance aux risques prédéfinie.

